



Formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) - profil OPÉRATEUR

OBJECTIFS

- connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux, la sécurité des personnes et des biens puis la protection de l'environnement,
- identifier les "méthodes douces de terrassement" pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement,
- préparer le personnel de l'employeur au QCM leur permettant d'obtenir l'attestation de compétences prévues par la réglementation et donc permettre aux employeurs de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

PROGRAMME

Éléments contextuels, connaissance de l'environnement et des risques liés aux réseaux souterrains et aériens

- la Réglementation Anti-Endommagement (RAE) des réseaux : pourquoi ?
- le rôle de l'Opérateur, sa mission et les responsabilités à son niveau, son positionnement par rapport à l'Encadrant.
- les différents réseaux enterrés et aériens (*éléments constitutifs, dangerosité, affleurants visibles, code couleur concernant le grillage avertisseur, ...*)

Rôle en tant qu'"opérateur" (rôle de l'exécutant de travaux) en phase travaux

- l'environnement du chantier : "la lecture" du terrain, les moyens de repérage, la lecture des plans et leur classe de précision
- l'opération de "marquage-piquetage" : "qui doit faire quoi ?", les contrôles de la DREAL sur le sujet
- le cas des travaux urgents

La vie du chantier, les réflexes à avoir

- savoir qu'il existe un Guide Technique fascicule 2 - version 3 de 09/2018 consolidée au 18 février 2024 - relatif aux interventions à proximité des réseaux
- les techniques à utiliser dans le but de ne pas endommager les réseaux en fonction de l'imprécision du positionnement des ouvrages
- les situations potentiellement dangereuses ou inattendues, les modalités pratiques d'alerte de la hiérarchie : le constat d'arrêt de travaux
- incident sur réseaux : la règle des 4 A : **Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir** et le constat contradictoire de dommage sur réseaux

L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

- qui doit en disposer ? quel est son délai de validité ?
- comment se passe le test AIPR ?

Préparation au QCM – QCM blanc avec mise en situation

QUEST FORMATION CONSEIL TP apporte les tablettes pour le passage du test en fin de session

Dernière mise à jour : 01/2026

PUBLIC VISÉ

Conducteurs d'engins de terrassement, de manutention ou d'élévation, Conducteurs de benne basculante *obligation depuis le 01/01/2020* Suiveurs (*personnels d'exécution à pied*), Personnels intervenants dans le cadre des travaux urgents, ...

PRÉ-REQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, questions/réponses, vidéo, quizz et exercices.

Retours d'expériences du formateur, expert en VRD (*Voirie et Réseaux Divers*) et expert juridique sur la réglementation anti-endommagement des réseaux

SUIVI DE L'ACTION

Feuille de présence par demi-journée
Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires

ÉVALUATION & VALIDATION

Attestation de compétence délivrée à l'issue de la réussite à l'examen AIPR

DURÉE & HORAIRES

1 journée - 6 heures (*dont 1h de test*)

CONDITIONS D'ACCES

Sous 2 mois à partir du devis accepté

CONDITIONS LOGISTIQUES

En INTRA ou dans une salle de réunion accessible aux personnes en situation de handicap **ou A DISTANCE**

CONDITIONS TARIFAIRES

Entre 180€ et 220€ HT / stagiaire en fonction du nombre de participants.
Minimum de 4 stagiaires
Maximum de 10 stagiaires